



# CAP PRO ELEC

Préparation Réalisation d'Ouvrages Electriques



INDUSTRIE

## Le diplôme

L'apprenti est présenté à l'examen d'Etat du CAP PRO ELEC à l'issue de la deuxième année de formation. Il reçoit également le diplôme de la CCI de Versailles Val-d'Oise/Yvelines délivré conjointement avec l'entreprise d'accueil, s'il a obtenu des résultats satisfaisants pendant les deux années de formation et s'il a passé avec succès les épreuves du CAP PRO ELEC.

## Les objectifs de la formation

- *Installer des équipements électriques : façonner les canalisations et les supports adaptés, mettre en place les matériels, raccorder les appareils*
- *Mettre en service : effectuer les essais de sécurité, effectuer ou participer à la mise en service de l'installation, participer à la livraison de l'installation*
- *Assurer la maintenance : exploiter une procédure détaillée d'aide au dépannage, dépanner l'installation par échange des éléments défectueux*

## Perspectives professionnelles

- Ouvrier professionnel
- Monteur électricien

## Secteurs d'activité

Principalement les entreprises du bâtiment, les artisans électriciens.

### Domaines techniques :

- L'éclairage, la distribution faible puissance dans les locaux tertiaires et domestiques
- La pose et le raccordement dans les domaines de la force pour la distribution de puissance
- L'installation de dispositifs de communication, de gestion, d'alarmes et de sécurité (pose et raccordement)
- Les dépannages dans l'ensemble de ces domaines

## Déroulement de la formation

La formation se déroule sur 2 ans selon le mode de l'alternance école-entreprise :

- 1 semaine à l'Institut de Formation
- 1 semaine en entreprise

## Conditions légales

- Jeunes de 16 à 25 ans révolus sauf cas particuliers et dérogoatoires
- Conclure un contrat de formation par alternance avec un employeur agréé ou habilité

## Modalités d'inscription

- Etude du dossier,
  - Entretien de motivation
- Les sessions d'admission sont organisées à partir du mois de février  
Le dossier de candidature est disponible à l'IFA ou sur [www.ifa-chauvin.fr](http://www.ifa-chauvin.fr)

## Pré-requis

- Sortie de 3<sup>ème</sup>, de 4<sup>ème</sup> (si 16 ans) ou de CPA

## Contact

Fatima Madalena Teixeira  
01 30 75 38 23  
[fmadalena@versailles.cci.fr](mailto:fmadalena@versailles.cci.fr)  
[ifa.chauvin@versailles.cci.fr](mailto:ifa.chauvin@versailles.cci.fr)

## IFA Adolphe Chauvin

22, rue des Beaux Soleils  
95520 Osny  
BP 50206  
95523 Cergy-Pontoise Cedex  
[www.ifa-chauvin.fr](http://www.ifa-chauvin.fr)

## Rémunération et contrat de travail

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier par lequel un employeur s'engage, outre le versement d'un salaire, à assurer à un jeune travailleur une formation professionnelle méthodique et complète, dispensée pour partie en entreprise et pour partie au CFA.

Sous réserve de dispositions conventionnelles ou contractuelles plus favorables, l'apprenti perçoit un salaire dont le montant varie en fonction de son âge et de sa progression dans le ou les cycles de formation faisant l'objet de l'apprentissage. Cette rémunération est calculée sur un pourcentage du SMIC variable de 25% à 78%.

Pour plus d'informations, consultez la fiche contrat d'apprentissage.

(source dictionnaire permanent social 2008)



**Cette formation est également accessible dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.**

Pour plus d'informations, consultez la fiche contrat de professionnalisation.

### Programme de la formation

Enseignement général :

- Français
- Mathématiques
- Physique
- Economie familiale et sociale
- Législation du travail
- Anglais
- EPS

Enseignement professionnel :

- Câblage
- Essais et mesures
- Schéma
- Technologie
- Electricité
- Dessin technique

### Exemples de travaux confiés en entreprise dans le cadre de l'apprentissage

- Pose et installation de canalisation
- Raccordement des appareillages
- Mise en service et maintenance

### Poursuite d'études envisageable

Bien que l'objectif du CAP PRO ELEC soit l'insertion professionnelle, les titulaires du diplôme peuvent envisager la poursuite d'études de niveau IV à savoir un Bac pro ELEEC selon les résultats obtenus.

Tout sur les écoles  
du groupe CCIV  
[www.ecoles.versailles.cci.fr](http://www.ecoles.versailles.cci.fr)